

<https://archined.ined.fr>

# **Fécondité et politiques publiques : une comparaison entre la France et l'Italie autour des travaux de Valeria Solesin**

**Lidia Panico, Arnaud Régnier-Loilier et Laurent Toulemon**

## **Version**

Libre accès

## **Licence / License**

CC Attribution - Utilisation non commerciale - Pas d'Œuvre dérivée 4.0 International (CC BY-NC-ND)

### **POUR CITER CETTE VERSION / TO CITE THIS VERSION**

Lidia Panico, Arnaud Régnier-Loilier et Laurent Toulemon, 2017, "Fécondité et politiques publiques : une comparaison entre la France et l'Italie autour des travaux de Valeria Solesin", Revue des politiques sociales et familiales: 73-83.

**Disponible sur / Available at:**

<http://hdl.handle.net/20.500.12204/AWRHwRYWgppz89Adag4PM>

## Fécondité et politiques publiques. Une comparaison entre la France et l'Italie autour des travaux de Valeria Solesin

Lidia Panico, Arnaud Régnier-Loilier, Laurent Toulemon

---

### Citer ce document / Cite this document :

Panico Lidia, Régnier-Loilier Arnaud, Toulemon Laurent. Fécondité et politiques publiques. Une comparaison entre la France et l'Italie autour des travaux de Valeria Solesin. In: Revue des politiques sociales et familiales, n°124, 2017. Dossier « Politiques sociales et familles : perspectives internationales ». pp. 73-83;

doi : 10.3406/caf.2017.3207

[http://www.persee.fr/doc/caf\\_2431-4501\\_2017\\_num\\_124\\_1\\_3207](http://www.persee.fr/doc/caf_2431-4501_2017_num_124_1_3207)

---

Document généré le 15/01/2018

# Fécondité et politiques publiques

## Une comparaison entre la France et l'Italie autour des travaux de Valeria Solesin

### Mots-clés

- Fécondité
- Politiques publiques
- France
- Italie
- Conciliation

Lidia Panico  
Arnaud Régnier-Loilier  
Laurent Toulemon

Institut national d'études démographiques (Ined).

### Préambule

*Valeria Solesin a été victime des attentats de Paris du 13 novembre 2015. De nationalité italienne, sociologue et démographe de formation, elle entamait la dernière ligne droite de son doctorat sur les comportements contemporains de fécondité en Italie et en France et, plus spécifiquement, sur le passage du premier au deuxième enfant.*

*Inscrite à l'Institut de démographie de l'université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne (Idup) et financée par une bourse de la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf), Valeria travaillait à l'Institut national d'études démographiques (Ined) dans l'unité de recherche « Fécondité, famille, sexualité ». Très active dans le groupe des doctorants de l'Ined, elle participait pleinement à la vie scientifique et sociale de l'Institut et de l'Idup.*

*Dans l'année qui a suivi sa disparition, de nombreux hommages lui ont été rendus, sous différentes formes : bourses de thèse en son nom, poster présentant ses travaux lors du colloque de l'Association internationale des démographes de langue française (Aidelf) à Strasbourg et aux journées doctorales de l'Ined à Paris, présentation de ses thématiques de recherche au consulat italien de Paris ou lors de différentes conférences, prix 2016 du meilleur article « jeune chercheur » de la revue *Population* dédié en son nom, en sont quelques exemples. Ces hommages ont été l'occasion de rassembler un certain nombre de documents produits par Valeria et présentés dans cet article de la *Revue des politiques sociales et familiales*.*

Présenter les travaux de recherche de Valeria Solesin n'est pas chose aisée, dans la mesure où sa recherche était en cours et donc inachevée. Le parti pris de cet article a été de ne pas trahir sa pensée, ses idées, et de ne pas présenter

des travaux en cours de rédaction qu'elle n'aurait pas souhaité voir diffusés en l'état. Ainsi, on s'est uniquement appuyé sur des travaux qu'elle avait elle-même présentés lors de conférences, en repartant pour l'essentiel des nombreuses présentations qu'elle avait faites au cours des deux dernières années, en français, italien et anglais. Le matériau est donc principalement constitué des travaux de thèse de Valeria et de supports de cours qu'elle avait préparés pour les enseignements qu'elle dispensait à l'Institut de démographie de l'université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne (Idup)<sup>(1)</sup>, auxquels sont ajoutés quelques éléments de contexte. Les documents mobilisés sont issus des archives de Valeria Solesin référencées à l'Institut national d'études démographiques (Ined)<sup>(2)</sup>. En ce qui concerne les illustrations (graphiques, tableaux, cartes), le choix a été de les représenter au plus près de leur version originale.

Pour bien comprendre les orientations de la thèse que Valeria préparait, il faut d'abord rappeler certains éléments de son parcours universitaire. Celui-ci se caractérise par deux dimensions : l'interdisciplinarité et l'international. Sur le premier aspect, elle avait suivi une formation en sociologie, en sciences politiques et en démographie, parcours qui se prêtait bien aux ambitions pluridisciplinaires de sa recherche. Elle a d'abord suivi un double cursus franco-italien de Licence en sciences politiques, à l'université de Nantes (2008-2009) et de Trento (Licence « Société, Politique et Institutions européennes »). Elle a ensuite intégré l'EHESS (École des hautes études en sciences sociales, Paris) et soutenu, en 2011, un mémoire de master de sociologie sous la direction de Michel Forsé « *Quels sont les facteurs qui influencent les projets de fécondité ? Une étude comparative entre la France et*

Cet article est paru simultanément en italien dans la revue *POLIS ΠΟΛΙΣ* (XXXI, 3, août 2017) sous le titre « *Fecondità e politiche pubbliche : un confronto tra Francia e Italia attorno ai lavori di Valeria Solesin* ».

(1) Valeria était attachée temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) au Cridup (Centre de recherche de l'Institut de démographie de l'université de Paris 1) pour l'année universitaire 2015-2016.

(2) Pour ce faire, le comité d'éthique de l'Ined a préalablement été saisi et l'autorisation a été donnée par sa famille.

*l'Italie à la lumière du contexte institutionnel* ». En 2013, elle rejoint l'Idup pour suivre le master de recherche « Dynamique des populations ». Sur le second point, son parcours d'étudiante se caractérise par une mobilité géographique et une curiosité internationale. Originaire de Venise, elle passe un semestre au Québec dès l'année scolaire 2004-2005 à l'École secondaire de Thetford Mines, puis débute ses études supérieures en Italie (Trento) avant d'arriver en France.

Fidèle à son parcours interdisciplinaire (au croisement de la démographie, de la sociologie et des sciences politiques) et en cohérence avec son ouverture internationale, elle s'est engagée dans un doctorat comparatif sur la thématique : « Un ou deux enfants ? Une analyse des déterminants de la fécondité en France et en Italie »<sup>(3)</sup>. Son objectif était de mieux comprendre les causes de la basse fécondité italienne (1,4 enfant par femme, contre 2 enfants par femme en France), en plaçant au centre de son questionnement la problématique de l'articulation entre vie familiale et vie professionnelle, et la question des politiques publiques.

En mettant en regard la France et l'Italie, elle s'intéressait plus spécifiquement au passage du premier au deuxième enfant : alors que dans ces deux pays, les couples souhaitent majoritairement avoir deux enfants (Régnier-Loilier et Vignoli, 2011), comment expliquer que le passage du premier au deuxième enfant se concrétise moins fréquemment en Italie ? Quelles sont les conséquences de l'arrivée du premier enfant sur la vie professionnelle et personnelle des femmes et des hommes ? Quels sont les obstacles à l'arrivée d'un deuxième enfant ? Dans quelle mesure les politiques sociales et familiales pèsent-elles sur la décision des couples ? Il s'agissait de comprendre comment certains changements culturels de la société, par exemple le déclin du mariage comme rite fondateur du couple et de la famille et comme étape du passage à l'âge adulte, ou encore l'augmentation de la participation des femmes au marché de l'emploi, sont intervenus différemment en France et en Italie et ont pu peser sur la décision des couples, voire des femmes, d'avoir ou non des enfants. En plaçant l'analyse comparative au cœur de sa réflexion, il s'agissait de questionner l'effet des politiques publiques, du marché du travail, des normes et de la pression sociale à avoir des enfants sur les comportements de fécondité, en tenant compte du contexte actuel tout en apportant une profondeur historique.

Les ambitions de la thèse de Valeria Solesin étaient servies par un dispositif méthodologique riche, combinant approches quantitative et qualitative. D'un côté, elle avait recours aux méthodes statistiques et à l'analyse démographique en s'appuyant sur différentes sources : enquêtes de la statistique publique, recensements de la population et statistiques de l'état civil. Ces sources, classiques en analyse démographique, devaient lui permettre de comparer les grandes tendances démographiques des deux pays, leurs évolutions, et de repérer certains déterminants des comportements. Ce sont principalement les analyses statistiques que Valeria avait entreprises et présentées que reprend le présent article. D'un autre côté, la richesse de son travail résidait dans la complémentarité qu'elle entendait valoriser entre méthodes statistiques et approche compréhensive, par entretiens approfondis. Elle avait ainsi réalisé un important travail de terrain en interrogeant une soixantaine de parents ayant un ou deux enfants en France et en Italie (une quarantaine en Italie, à Florence et Naples, et une vingtaine en France, à Nantes et Marseille) afin de mieux saisir les motivations des acteurs dans leurs choix familiaux et les mécanismes qui les sous-tendent.

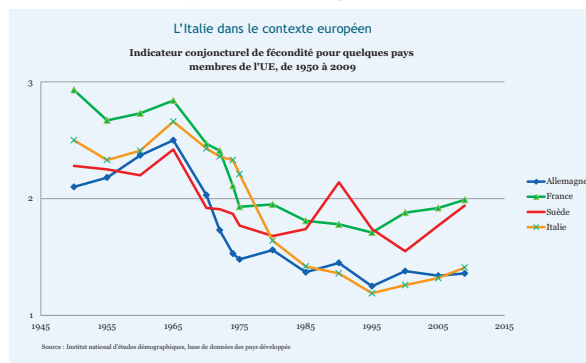
## La France et l'Italie : deux voisins très différents sur le plan de la fécondité

Le *baby-boom* figure parmi les grands bouleversements démographiques du siècle dernier. Durant la guerre, les unions et les naissances ont été reportées en raison des conditions de vie difficile, de l'absence des hommes partis au front ou encore de l'incertitude dans l'avenir. Au lendemain de la guerre, un phénomène de rattrapage se produit et se traduit par une augmentation rapide et importante du taux de natalité (phénomène qui perdure jusqu'au milieu des années 1970). S'il a touché la plupart des pays européens, le *baby-boom* ne se termine pas au même moment pour tous les pays. « En regardant l'évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) en France et en Italie depuis 1950, alors que les clichés sur l'Italie sont ceux de familles très nombreuses, on observe que la fécondité française a toujours été plus élevée que la fécondité italienne. Toutefois, la fécondité française a commencé à baisser plus tôt », précisait Valeria Solesin<sup>(4)</sup>. L'Italie a été l'un des derniers pays à voir sa fécondité baisser et le déclin y a été plus fort jusqu'à atteindre un niveau nettement inférieur à celui de la France (graphique 1).

(3) Dirigée par Alexandre Avdeev puis Virginie de Luca Barrusse (Idup), sa thèse était financée par la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) sous la responsabilité de Benoît Céroux ; Valeria était accueillie à l'Ined sous la tutelle d'Arnaud Régnier-Loilier.

(4) Présentation orale de Valeria Solesin le 28 janvier 2014 à la commission Recherche et prospective de la Cnaf.

**Graphique 1 – Évolution de la fécondité de 1950 à 2009 en Allemagne, France, Suède et Italie (ICF, nombre moyen d'enfants par femme)**



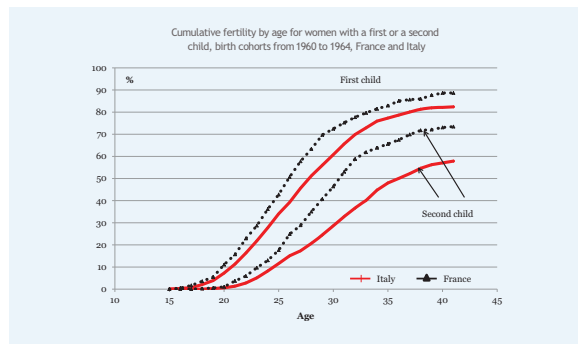
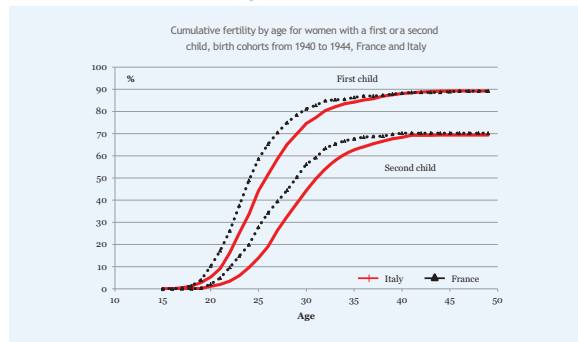
Source : extrait de la présentation de Valeria Solesin à l'EHESS, 30 janvier 2013.

Les données récentes de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) montrent qu'après une légère remontée de la fécondité italienne entre 1995 et 2010, celle-ci baisse de nouveau (1,37 enfant par femme en 2014) alors que, dans le même temps, une légère reprise s'observe en Allemagne (1,47 enfant). En France, la fécondité est restée plutôt stable entre 2000 et 2010, variant de 1,99 à 2,03 enfants par femme. En 2014, le taux de fécondité était de 2,01 enfants par femme, nettement supérieur à celui de l'Italie. Les raisons de la basse fécondité italienne sont diverses et la comparaison que Valeria réalisait avec la France était de ce point de vue très éclairante. Dans ses travaux, on retrouve différentes composantes démographiques pouvant rendre compte de cet indicateur de fécondité particulièrement bas : la proportion de femmes restant sans enfant au terme de leur vie féconde, le report de l'arrivée du premier enfant associé au départ tardif du foyer parental, le rôle spécifique du mariage, ainsi qu'une analyse des disparités régionales de fécondité entre l'Italie du Nord et l'Italie du Sud.

### La comparaison de l'évolution du calendrier de la fécondité en France et en Italie

La fécondité italienne a fortement changé dans les années 1980-1990. Si l'indicateur conjoncturel de fécondité présenté dans le graphique 1 est un indicateur de période (somme des taux de fécondité par âge d'une année)<sup>(5)</sup>, le graphique 2 présente la proportion de femmes ayant un ou deux enfants à différents âges, pour deux groupes de générations. Les femmes nées durant la Seconde Guerre

**Graphique 2 – Proportions cumulées de femmes nées entre 1940 et 1944 (1960 et 1964) ayant eu un premier (second) enfant à un âge donné (France, Italie)**

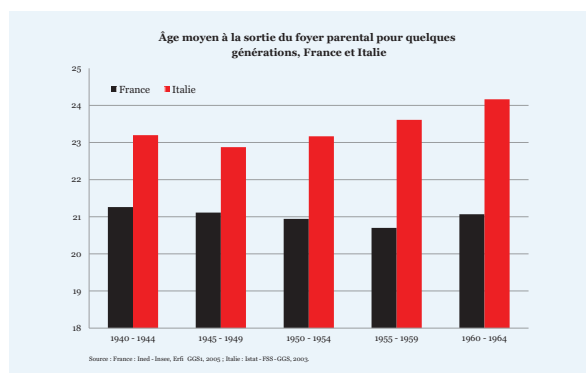


Source : extrait de la présentation de Valeria Solesin au colloque PopDays (Giornate di studio sulla popolazione), Palerme, 4-6 février 2015.

mondiale, entre 1940 et 1944, ont eu leurs enfants à la fin du *baby-boom*, dans les années 1960-1970. En France, environ 60 % d'entre elles avaient au moins un enfant à l'âge de 25 ans et un peu moins de 30 % en avaient au moins deux, contre respectivement environ 45 % et 15 % en Italie. Malgré ce retard de l'arrivée des enfants, déjà visible pour ces générations de femmes, un phénomène de rattrapage s'est produit ensuite et, au terme de leur vie féconde, Françaises et Italiennes étaient proportionnellement aussi nombreuses à avoir au moins un enfant (9 sur 10) ou deux enfants (7 sur 10). La situation est cependant très différente pour les femmes vingt ans plus tard, entre 1960 et 1964, après la baisse de la fécondité. Dans les deux pays, les naissances surviennent plus tardivement : la proportion de femmes déjà mères à l'âge de 25 ans est, par exemple, passée de 60 % en France pour la génération 1940-1944 à un peu plus de 40 % pour la génération 1960-1964. À l'instar de la génération précédente, les femmes italiennes continuent à avoir leurs enfants plus tardivement qu'en France mais, à la différence de la génération 1940-1944, leur fécondité

(5) Il peut être interprété comme le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une femme si elle connaissait, durant toute sa vie féconde, les conditions de fécondité observées cette année-là.

**Graphique 3 – Évolution de l'âge moyen au départ du foyer parental (France, Italie)**



Source : extrait de la présentation de Valeria Solesin à l'Idup, en janvier 2015.

ne rejoint pas celle de leurs homologues françaises. À l'âge de 45 ans, au terme de leur vie féconde, la proportion de femmes qui n'ont eu aucun enfant est désormais plus élevée en Italie (18 %) qu'en France (environ 11 %). Les différences sont encore plus fortes concernant la proportion de femmes ayant eu au moins deux enfants, nettement plus faible en Italie (58 %) qu'en France (73 %, soit quinze points de différence).

### Âge au départ du foyer parental et modèle matrimonial : facteurs explicatifs des écarts de calendrier

Pour rendre compte du report des naissances plus marqué en Italie qu'en France, deux éléments liés entre eux peuvent être avancés : l'âge au départ du foyer parental et la prégnance du modèle matrimonial. Le graphique 3, issu d'une présentation de Valeria en janvier 2015 à l'Idup, met tout d'abord en évidence un âge moyen au départ de chez les parents bien plus élevé en Italie qu'en France, écart qui n'a cessé de s'accroître au fil des générations. Alors que l'âge moyen au départ reste relativement stable en France (autour de 21 ans), il est passé en Italie d'un peu moins de 23 ans pour la génération 1945-1949 à plus de 24 ans pour la génération 1960-1964.

Cette étape du passage à l'âge adulte, largement retardée en Italie, est indissociable de la prégnance du modèle familial traditionnel très marqué par le poids de l'institution matrimoniale. Pour les générations nées au début des années 1960, 66 % des premières unions ont commencé par une phase de cohabitation sans mariage en France tandis que, en Italie, plus de 90 % des premières unions ont eu lieu sous la forme d'un mariage (tableau 1). Bien que les comportements évoluent pour les plus jeunes

**Tableau 1 – Évolution de la proportion de premières unions commencées par une phase de cohabitation hors mariage (France, Italie)**

	France	Italie
1940-1944	16,29	3,28
1945-1949	19,69	3,16
1950-1954	31,01	4,06
1955-1959	50,59	7,22
1960-1964	65,57	9,34

Source : France : Ined-Insee, Erfi GGS1, 2005 ; Italie : Istat-FSS-GGS, 2003.

Source : extrait de la présentation de Valeria Solesin à l'Idup, en janvier 2015.

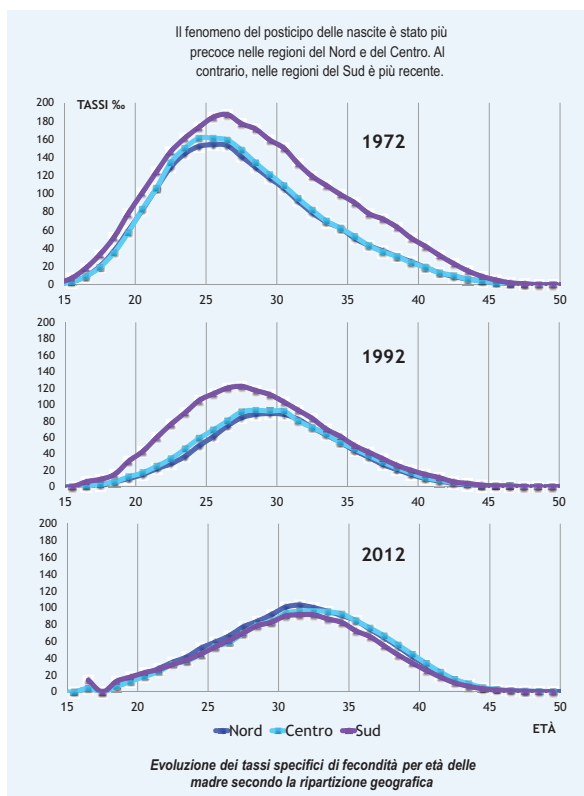
générations (Vignoli et Salvini, 2014), cette forte différence entre les deux pays peut, d'un certain point de vue, rendre compte du départ plus tardif du foyer parental en Italie : quitter le domicile des parents n'est envisageable que pour se marier, le mariage dépendant de la possibilité d'accéder à un logement indépendant, elle-même liée à la situation matérielle des partenaires dans un contexte économique difficile. En raison du poids des normes sociales, la naissance d'un enfant en dehors du cadre du mariage reste rare en Italie, contrairement à la France : près de six naissances sur dix sont survenues hors mariage en France en 2015 (Institut national de la statistique et des études économiques – Insee) contre à peine plus d'un quart en Italie (Istituto nazionale di statistica – Istat), ce qui influe sur le calendrier des naissances.

### Fin des disparités régionales de fécondité en Italie ?

Le retard des naissances figure parmi les éléments démographiques mis en avant par Valeria Solesin pour expliquer le maintien de la fécondité à un niveau bas en Italie. Une autre manière de mettre en évidence ce report des naissances est de montrer l'évolution des taux de fécondité par âge. Le graphique 4 et la carte sont issus du poster (annexe fin d'article, p. 83) : « Disparités régionales de fécondité en Italie : peut-on parler d'une fécondité italienne ? », pour lequel elle a obtenu, en 2014, le troisième prix du concours de posters scientifiques de l'université Paris 1 (poster également présenté en italien aux « Giornate di studio sulla popolazione » (PopDays) à Palerme en février 2015). Ce type de travail s'inscrit dans une tradition de recherche des démographes italiens qui suggère l'existence de « deux Italies démographiques » en termes de fécondité (Santini, 1995 ; De Rose et Strozza, 2015).

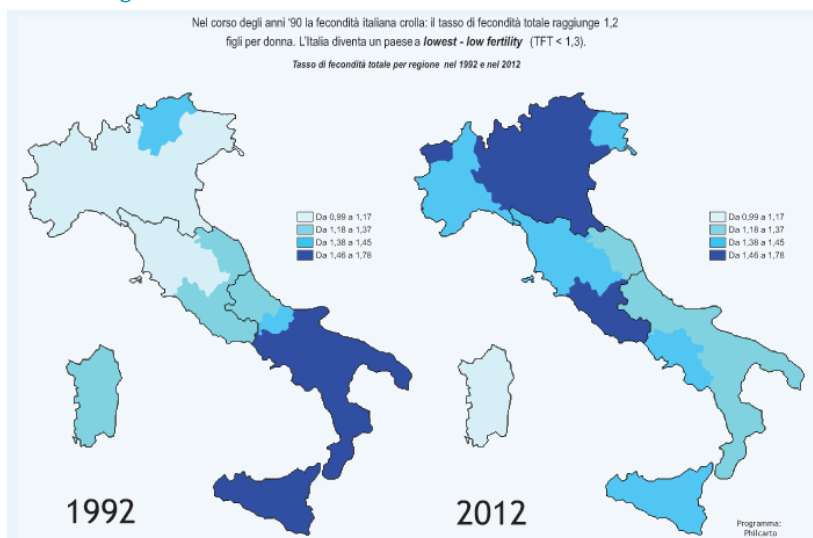


## Graphique 4 – Évolution des taux de fécondité par âge en Italie de 1972 à 2012 (par grande région)



Source : élément du poster présenté par Valeria Solesin aux journées d'études sur la population, Palerme, 4-6 février 2015.

## Indicateur conjoncturel de fécondité dans les régions italiennes en 1992 et 2012



Source : élément du poster présenté par Valeria Solesin aux journées d'études sur la population, Palerme, 4-6 février 2015.

Le graphique 4 montre que l'âge le plus fréquent (ou « âge modal ») pour avoir ses enfants (tous rangs confondus) est passé de 26 ans en 1972 à 32 ans en 2012. Mais, autre point intéressant et caractéristique de la fécondité italienne, les écarts régionaux entre le Nord et le Sud ont pour ainsi dire disparu. En 1972, les naissances étaient plus nombreuses aux âges élevés dans les régions du Sud que dans celles du Centre et du Nord. En 1992, les taux de fécondité restent plus forts aux jeunes âges dans le Sud, tandis qu'ils diminuent aux âges élevés avec la raréfaction des familles nombreuses. Au Nord et au Centre, la fécondité devient de plus en plus étalée en raison du report des naissances, mais celui-ci va également toucher le Sud et, en 2012, les différences régionales ont disparu tant en termes de calendrier des naissances que de l'intensité de la fécondité (carte ci-dessous). Alors que dans les années 1990, les régions méridionales enregistraient les taux de fécondité les plus élevés, ceux-ci ont baissé entre 1992 et 2012 tandis qu'ils ont augmenté dans les régions du nord-est et dans le Lazio.

## Des contextes sociopolitiques très différents La participation des femmes au marché de l'emploi : d'importants écarts

La situation démographique de la France et de l'Italie décrite *supra* est indissociable du contexte sociodémographique. Empreints de sa formation en sociologie et en sciences politiques, les travaux de Valeria Solesin plaçaient au centre de la réflexion la question des normes

sociales et des politiques familiales. Celles-ci pèsent sur les rôles assignés aux femmes et aux hommes et peuvent orienter ou influencer la formation du couple et de la famille. Là encore, la comparaison entre l'Italie et la France trouve toute sa pertinence, à bien des égards. En premier lieu, la participation des femmes au marché du travail a fortement augmenté en Europe ces dernières décennies, mais d'importants écarts subsistent. En particulier, les données de l'OCDE de 2010 indiquent qu'en France 83 % des femmes âgées de 25 ans à 54 ans sont actives contre seulement 63 % en Italie. « Ces différences semblent être la conséquence d'une vision instrumentale de l'activité féminine qui a dominé en Italie depuis

*l'après-guerre. La main d'œuvre féminine a toujours été considérée comme une main-d'œuvre secondaire ou de réserve par rapport à l'activité masculine (Maruani et Meron, 2012 ; Saraceno, 2003) »<sup>(6)</sup>. Cette conception du travail va de pair avec le modèle familial traditionnel où l'homme subvient aux besoins de la famille et où la femme s'occupe de la famille et des enfants. La possibilité qu'ont les femmes de choisir de travailler ou non est un facteur clé des modèles familiaux. Dans les années 1960-1970 prévalait l'idée que le modèle familial traditionnel resterait associé à une fécondité élevée et qu'à l'inverse, l'activité féminine n'était guère compatible avec une forte natalité. Les tendances actuelles montrent en réalité une fécondité plus forte dans les pays où le taux d'activité féminine est élevé. Les possibilités offertes aux femmes d'articuler travail et famille apparaissent ainsi comme un élément déterminant de la fécondité en Europe. Les données de l'OCDE de 2010 montrent que, dans les pays où la fécondité est la plus élevée, les femmes participent massivement au marché de l'emploi : le taux d'activité des femmes âgées de 24 ans à 54 ans est de 83 % en France, 84 % en Finlande, 86 % au Danemark et 87 % en Suède, proportions à peine inférieures à celles des hommes. Dans les pays du sud, plus traditionnels, la part de femmes actives n'est en revanche que de 64 % en Italie, 72 % en Grèce et 78 % en Espagne.*

### Des conceptions de la famille différentes

Certains sociologues expliquent qu'il existe une forte diversité dans les manières de « faire famille » (Morgan, 2003). Il n'y a rien d'évident ni de naturel au sujet de la famille et des choix qui sont faits en matière de fécondité. Des sociologues tels que Ronald Rindfuss (2004) désignent ainsi, par « *Family Package* », l'ensemble des normes sociales et attitudes sur les rôles familiaux. Ce « *package* » peut être très rigide, principalement pour les femmes, avec une forte pression à s'inscrire dans des rôles bien définis : être mariée, accepter dans une certaine mesure la norme patriarcale, avoir des enfants et cesser de travailler à leur naissance, prendre soin des beaux-parents. C'est le cas dans les pays du sud de l'Europe, notamment en Italie. En France, ce « *package* » apparaît plus flexible : les femmes peuvent avoir des enfants en dehors du mariage et continuer à exercer une activité professionnelle. Les différentes formes familiales sont mieux acceptées, comme, par exemple, les naissances hors mariage, les familles monoparentales ou recomposées. Les normes sociales jouent un rôle important. Les résultats de l'enquête

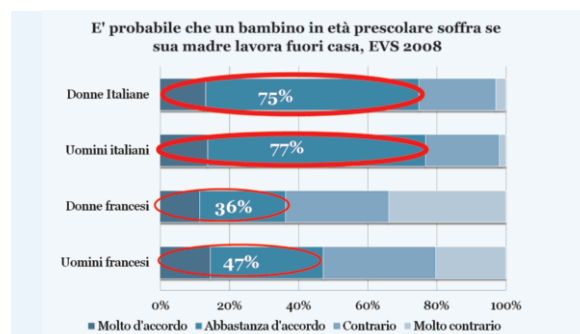
*European Social Survey* montrent, par exemple, de grandes différences quant à la perception du travail féminin. En France, les femmes qui continuent à travailler alors qu'elles ont de jeunes enfants à charge ne sont pas perçues comme de mauvaises mères. Contrairement à l'Italie, l'idée qui y prévaut est que l'on peut être une « bonne mère » même si l'on travaille à plein temps et que les enfants sont placés en crèche durant la journée. Un exemple des différences de perception entre la France et l'Italie est donné par le graphique 5. Il présente les proportions de personnes qui estiment qu'un enfant d'âge préscolaire risque de souffrir du fait que sa mère travaille. Les trois quarts des Italiens sont d'accord avec cette affirmation, sans grande différence entre les femmes et les hommes. En revanche, en France, seul un tiers des femmes et un peu moins de la moitié des hommes partagent cette opinion.

De la même manière, le graphique 6 montre des différences importantes entre les deux pays quant à la proportion de femmes et d'hommes estimant que les pères peuvent éduquer leurs enfants aussi bien que les mères. En Italie, près de 30 % des hommes et des femmes ne sont pas d'accord avec cette affirmation contre à peine 10 % en France.

### Une politique familiale italienne limitée

Outre la question des normes et représentations, la thèse de Valeria Solesin comporte un autre élément fondateur : l'étude de l'impact des politiques publiques sur les comportements de fécondité. Là encore, la comparaison entre la France et l'Italie trouve tout son sens. « *En France, la*

**Graphique 5 – Opinions (d'accord – pas d'accord) relatives à l'affirmation « un enfant d'âge préscolaire risque de souffrir du fait que sa mère travaille »**



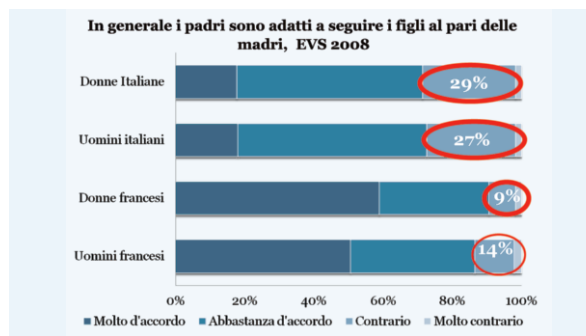
(6) Extrait du texte « *Asimmetrie fuori e dentro il mercato del lavoro. Una comparazione tra Francia e Italia sui ruoli di genere e l'attività professionale* », présenté en 2014 au colloque « *Districare il nodo genere-potere. Sguardi interdisciplinari su politica, lavoro, sessualità e cultura* », università degli studi di Trento (Italie).



politique familiale est généreuse à l'égard des familles. Elle consiste à la fois en des transferts monétaires en direction des familles, avec pour objectif de compenser le coût lié aux enfants, la mise en place de mesures visant à favoriser la conciliation entre la vie familiale et l'activité professionnelle, comme des services de garde d'enfants, ou encore la possibilité de prendre un congé parental bien rémunéré (Damon, 2008). À l'inverse, la politique familiale italienne est très limitée. La majorité des mesures en direction des familles relèvent de l'assistance et ont pour principal objectif

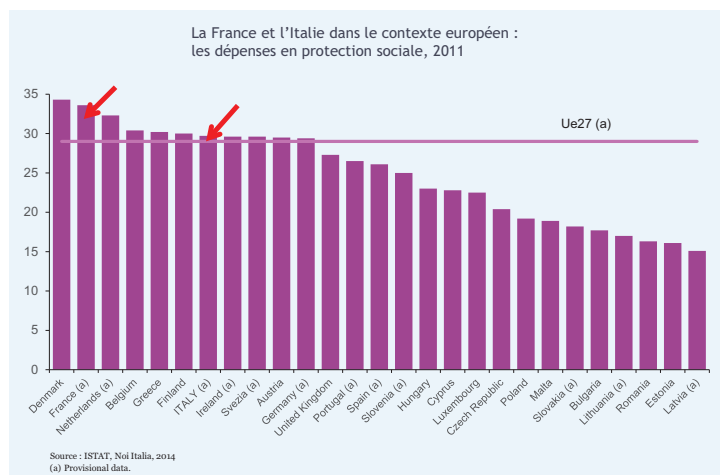
de lutter contre la pauvreté plutôt que de compenser le coût direct de l'enfant ou de proposer des structures d'accueil pour jeunes enfants (Saraceno, 2003) »<sup>(7)</sup>.

### Graphique 6 – Opinions (d'accord – pas d'accord) relatives à l'affirmation « De manière générale, les pères peuvent élever leurs enfants aussi bien que les mères »



Source : extrait de la présentation de Valeria Solesin au colloque *Districare il nodo genere-potere*, Università degli studi di Trento (Italie), en février 2014.

### Graphique 7 – Part du produit national brut consacrée à la protection sociale en Europe (2011)



Source : extrait de la présentation de Valeria Solesin à l'Idup, en janvier 2015. Traduction des noms des pays dans l'ordre d'apparition sur l'abscisse du graphique : Danemark ; France ; Pays-Bas ; Belgique ; Grèce ; Finlande ; Italie ; Suède ; Autriche ; Allemagne ; Royaume-Uni ; Portugal ; Espagne ; Slovaquie ; Hongrie ; Chypre ; Luxembourg ; République tchèque ; Pologne ; Malte ; Slovaquie ; Bulgarie ; Lituanie ; Roumanie ; Estonie ; Lettonie.

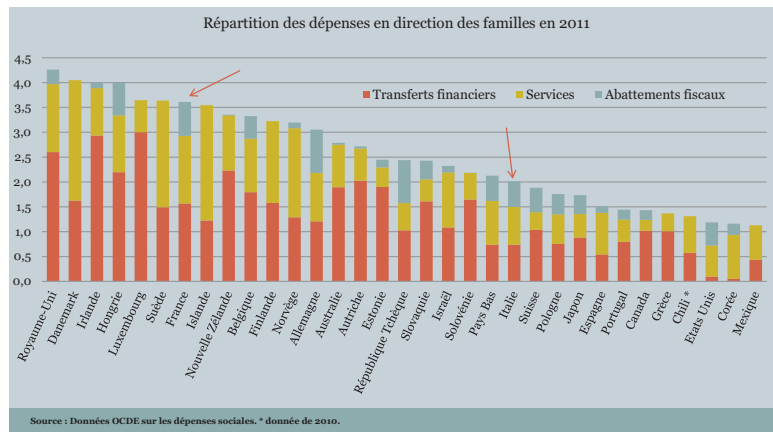
Le graphique 7 présente la part du produit intérieur brut (PIB) consacrée à la protection sociale en 2011 dans différents pays européens. Celle-ci est un peu plus élevée en France (34 %) qu'en Italie (30 %), mais le contraste n'est pas si important et les deux pays se situent au-dessus de la moyenne européenne. Toutefois, ces similarités masquent d'importantes différences entre les deux pays. Les dépenses directement orientées envers les familles sont nettement moindres en Italie (seulement 2 % du PIB contre 3,6 % en France : graphique 8), à la fois pour les transferts financiers et pour les services aux familles. Finalement, « près de 60 % des ressources de la protection sociale sont consacrées au financement des prestations du risque "vieillesse-survie" tandis qu'il s'agit de 46 % dans le cas de la France »<sup>(8)</sup>. En France et dans les pays scandinaves, les politiques sociales généreuses aident les familles alors que les dépenses sont nettement moindres dans le sud de l'Europe, comme en Italie, au Portugal ou en Grèce. Ces différences sont liées à des facteurs culturels. En Italie, l'idée qui prévaut est celle d'un État qui ne doit pas intervenir dans le domaine de la famille tandis qu'en France, l'intervention de l'État dans la sphère privée est davantage acceptée, en particulier dès lors qu'elle concerne l'éducation des enfants. Les incitations financières, comme le congé de maternité ou les avantages fiscaux, sont au cœur des politiques familiales dans beaucoup de pays. Elles sont souvent privilégiées car plus simples à mettre en œuvre. Toutefois, de nombreuses études ont montré que l'aide financière seule avait en réalité un impact limité sur la fécondité (Luci-Greulich et Thévenon, 2013). La spécificité des pays à forte fécondité comme la France et les pays scandinaves tient à la présence d'un réseau développé de structures d'accueil qui permet aux parents d'articuler vie familiale et vie professionnelle, avec une idée de « garantie de service », contrairement aux pays à basse fécondité comme l'Italie.

### Les modes de garde des jeunes enfants : entre aide informelle et aide formelle

L'offre de services publics envers les familles est très différente en France et en Italie

(7) Extrait du texte « *Asimmetrie fuori e dentro il mercato del lavoro. Una comparazione tra Francia e Italia sui ruoli di genere e l'attività professionale* », *ibid.*  
 (8) Extrait d'une première version du chapitre de thèse de Valeria Solesin intitulé « *Les politiques familiales en France et en Italie : similarités et différences* ».

## Graphique 8 – Part du produit national brut en direction des familles et répartition des dépenses (2011)



Source : extrait d'un cours de démographie préparé par Valeria Solesin, master Idup, 2014-2015.

(graphique 9). En Italie, bien que le nombre de places en crèche soit en hausse, la prise en charge de la petite enfance relève encore largement des solidarités intergénérationnelles. L'aide informelle, apportée par les grands-parents, y est centrale : 53 % des enfants âgés de moins de 3 ans sont ainsi gardés lorsque la mère travaille. Cela tient, d'une part, à l'offre de services de garde d'enfants qui est limitée puisqu'elle n'est proposée que par 55 % des municipalités italiennes [en 2012, seuls 13 % des enfants de moins de 3 ans fréquentaient une structure d'accueil collective (Istat, 2015)]. Ainsi, lorsqu'il y a recours à une structure d'accueil, il s'agit le plus souvent de structures privées. D'autre part, « contrairement à la France, un rôle éducatif est accordé aux grands-parents italiens et surtout aux grands-mères : ils seraient en effet en mesure d'élever les enfants et de les faire grandir dans le meilleur environnement possible :

« Pour l'enfant, outre l'épargne économique de la *baby-sitter*, être avec les grands-parents c'est une autre chose. C'est un mode de fonctionnement purement italien mais, moi, je le préfère. Quand ma fille est malade, je sais qu'elle est avec ma mère ; malade, mais avec ma mère. La *baby-sitter*, peut-être, n'a pas la même expérience... Moi, avant de laisser mon

enfant malade... comment dire... » (couple 8, mère d'un enfant, 41 ans, Florence).

[Par ailleurs], [...] le besoin de recourir aux solidarités familiales s'exprime aussi en raison du fait que le coût élevé des crèches prive les familles d'une partie du budget du ménage :

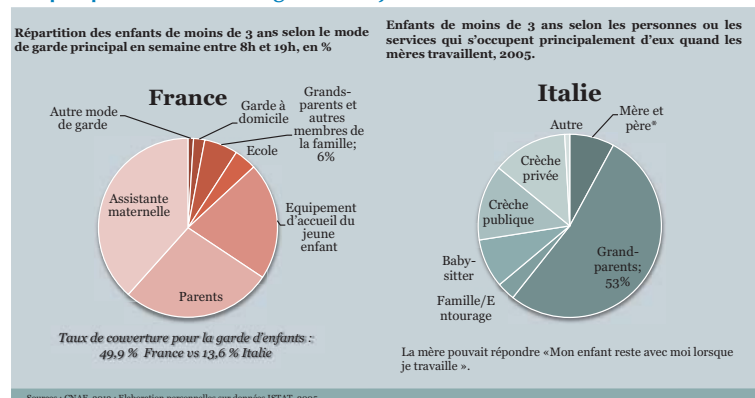
« Entre le papi et la crèche, au final, on choisit le papi parce qu'il est gratos ! » (couple 14, mère de deux enfants, 42 ans, Naples). »<sup>(9)</sup>

Pour la France, en revanche, le recours à des modes de garde plus formels est bien plus fréquent : crèches et assistantes maternelles principalement (graphique 9)<sup>(10)</sup>. « En France, les crèches publiques bénéficient d'une vaste légitimité et sont considérées comme un lieu d'éveil et d'apprentissage pour les enfants (Brachet et al., 2010) »<sup>(11)</sup>.

### Une question centrale : l'articulation entre vie familiale et vie professionnelle

Partant du constat que « la France a un taux d'emploi supérieur à la moyenne européenne, autour de 65 % en 2010 tandis qu'en Italie il est l'un des plus faibles [...] autour de 50 % »<sup>(12)</sup>, Valeria Solesin plaçait au cœur de sa thèse la question centrale de l'articulation entre la vie familiale et la vie professionnelle, avec l'idée de repérer

## Graphique 9 – Modes de garde des jeunes enfants en France et en Italie



Source : extrait d'un cours de démographie préparé par Valeria Solesin, master Idup, 2014-2015.

(9) Extrait d'une première version du chapitre de thèse de Valeria Solesin intitulé « Les services en direction de la petite enfance : un élément essentiel de la politique en direction des familles ».

(10) À noter que le champ du graphique 11 n'est pas le même pour la France et l'Italie : en France, il inclut tous les enfants, y compris ceux dont la mère ne travaille pas.

(11) Extrait d'une première version du chapitre de thèse de Valeria Solesin intitulé « Les politiques familiales en France et en Italie : similarités et différences ».

(12) Présentation orale de Valeria Solesin le 28 janvier 2014 à la commission Recherche et prospective de la Cnaf.

**Tableau 2 – Taux d’emploi des femmes et des hommes (25-49 ans) selon le nombre d’enfants**

Taux d’emploi des hommes et des femmes âgés de 25 à 49 ans, selon le nombre d’enfants vivants dans le ménage				
	France		Italie	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Avec un enfant	91,1	79,0	87,7	59,2
Avec deux enfants	92,9	76,6	90,5	54,0
Avec trois enfants ou plus	88,2	55,5	85,7	30,1

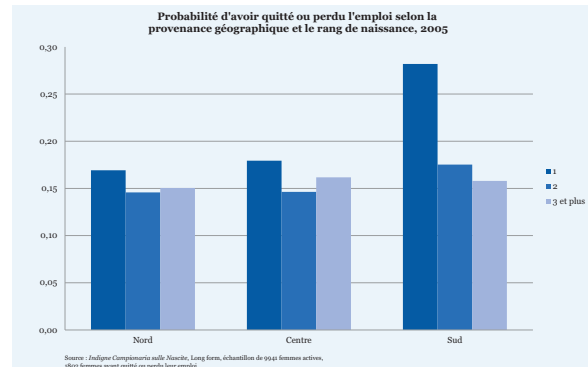
Source : Enquête Emploi en Continu, INSEE 2011 et Rilevazione sulle Forze di Lavoro, ISTAT 2011. Champs : Femmes et hommes âgés de 25 à 49 ans, France Métropolitaine et Italie. Lecture : En France, parmi les hommes âgés de 25 à 49 ans avec un seul enfant, 91,1 % sont actifs occupés.

Source : extrait de la présentation de Valeria Solesin au congrès de l’Association française de sociologie, Nantes, 2013.

les leviers et les obstacles à l’arrivée d’enfants. En Italie, concilier famille et travail est difficile, comme on l’a vu, à la fois en raison des normes sociales (le couple non marié reste minoritaire en raison du poids des traditions, entre autres choses, ce qui a pour effet un départ tardif du foyer parental), des représentations (crainte que les enfants souffrent du fait que leur mère travaille) et des politiques publiques (les structures d’accueil pour jeunes enfants sont limitées). Ainsi, bien qu’il y ait aujourd’hui un mouvement de fond incitant les femmes à exercer une activité professionnelle (souhait d’autonomisation des femmes, nécessité de disposer de deux salaires dans un contexte économique tendu, volonté politique en Europe de favoriser l’activité féminine à travers la « stratégie européenne pour l’emploi »), un certain nombre de freins subsistent. Il en résulte un taux d’activité féminine bien plus faible en Italie qu’en France, quel que soit le nombre d’enfants (tableau 2). Alors que, parmi les mères de deux enfants, 77 % sont actives en France, ça n’est le cas que de 54 % d’entre elles en Italie. Le retrait du marché de l’emploi, mesuré par la probabilité d’avoir « quitté ou perdu »<sup>(13)</sup> son emploi, est fréquent, quels que soient le rang de naissance et la région (autour de 15 %).

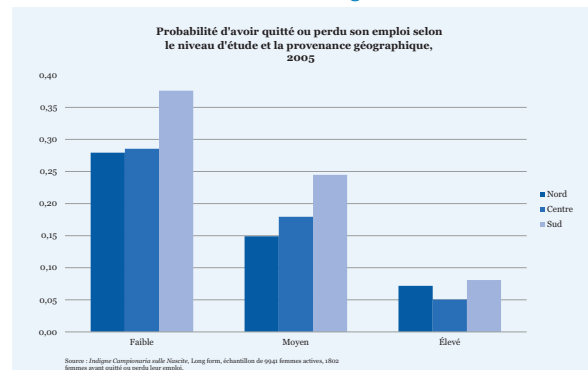
Une différence importante apparaît cependant pour les régions du Sud de l’Italie qui se caractérisent par un retrait de l’activité nettement plus élevé (près de 30 %) dès la naissance du premier enfant (graphique 10). Si le niveau de diplôme est fortement corrélé au parcours professionnel, avec une probabilité nettement plus forte de cesser son activité pour les moins diplômées, l’effet est particulièrement

**Graphique 10 – Probabilité d’avoir quitté ou perdu son emploi après une naissance en Italie, selon le rang de naissance et la région**



Source : extrait de la présentation de Valeria Solesin au séminaire de l’EHESS, en janvier 2013.

**Graphique 11 – Probabilité d’avoir quitté ou perdu son emploi après une naissance en Italie, selon le niveau d’études et la région**



Source : extrait de la présentation de Valeria Solesin au séminaire de l’EHESS, en janvier 2013.

marqué dans les régions du Sud : la probabilité de ne plus travailler après l’arrivée d’un enfant pour les femmes les moins diplômées est d’environ dix points supérieure dans le Sud (37 %) que dans le Nord (28 %) (graphique 11).

## Conclusion

Valeria Solesin finalisait l’analyse de ses entretiens lorsqu’elle a été victime des attentats de Paris. Elle commençait son travail d’écriture et n’a donc pas pu, à travers la rédaction de sa thèse, mûrir ses conclusions en réponse aux nombreuses questions que son travail aborde.

(13) Valeria Solesin mettait en avant que le retrait du marché du travail ne relevait pas toujours d’un choix mais était aussi la conséquence de comportements déloyaux de la part des employeurs fréquents à l’encontre des mères, que ses entretiens mettaient en lumière. Elle présentait dans une première version d’un chapitre de thèse le cas d’une mère de deux enfants travaillant de nuit et ayant demandé, comme la loi le prévoit, un aménagement de ses horaires à chacune de ses naissances : « Ça m’a été dit clairement, "ne pense pas avoir un avancement" ! Quand des promotions ont eu lieu, j’ai été exclue, ça m’avait été clairement dit. Ils ont été très clairs avec moi » (Couple 7, mère de deux enfants, 42 ans, Florence).

Ses premiers résultats montraient la complexité des choix de fécondité et l'impact que peuvent avoir sur eux des contraintes qui se construisent au carrefour des histoires individuelles et du contexte familial, professionnel, social et politique. La baisse de la fécondité en Italie, jusqu'à un niveau très inférieur à celui observé en France, contraste avec l'uniformisation des comportements au sein de chacun de ces pays. Les structures familiales plus conservatrices en Italie, notamment dans les régions du Sud, conduisent à un niveau bas de fécondité souvent perçu à la fois comme source de déséquilibre démographique et comme symptôme d'un déséquilibre social et familial ; à l'inverse, la forte fécondité en France est associée à une vision pacifiée des changements familiaux. La comparaison terme à terme entre les deux pays permet de relativiser cette opposition, tout en mettant en évidence les nombreuses différences entre les pays, en termes de politiques sociales, de normes et de représentations, mais aussi en termes de contrastes entre groupes sociaux.

Un des thèmes centraux de la thèse de Valeria portait sur les conditions pratiques de la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle, ainsi que sur les politiques qui soutiennent cette conciliation. Les premières analyses de ses entretiens qualitatifs montrent que les difficultés concrètes de la combinaison entre activité professionnelle et organisation de la vie des jeunes enfants sont révélées dans les expériences et les choix des femmes au moment de décider d'avoir un deuxième enfant. L'activité professionnelle des femmes apparaît comme une nécessité financière à beaucoup de couples ; elle contribue également à faire diminuer les inégalités entre les sexes, à condition d'être associée à une répartition plus égalitaire des tâches familiales et parentales qui rende compatible la présence de jeunes enfants et l'exercice d'une activité professionnelle pour les deux parents. C'est à cette condition que les couples pourront choisir de mettre au

monde plusieurs enfants, comme le montrent les analyses comparatives menées dans de nombreux pays (Rindfuss *et al.*, 2015). Les réponses qui seront portées aux questions posées par Valeria Solesin permettront de faire vivre son souvenir.

## Bibliographie

Brachet S., Letablier M.-T., Salles A., 2010, Devenir parent en France et en Allemagne : normes, valeurs et représentations, *Politiques sociales et familiales*, n°100, p. 79-92.

Damon J., 2008, *Les politiques familiales*, Paris, Presses universitaires de France, collection Que sais-je ?

De Rose A., Strozza S., 2015, *Rapporto sulla popolazione. L'Italia nella crisi economica*, Bologna, Il Mulino.

Istat, 2015, *Noi Italia. 100 statistiche per capire il paese in cui viviamo*, <http://noi-italia.istat.it/>

Luci-Greulich A., Thévenon O., 2013, The impact of family policies on fertility trends in developed countries, *European Journal of Population*, vol. 29, n° 4, p. 387-416.

Maruani M., Meron M., 2012, *Un siècle de travail des femmes en France : 1901-2011*, Paris, La Découverte.

Morgan D., 2003, Everyday life and family practices, in Silva et Bennett (eds.) *Contemporary Culture and Everyday Life*, Durham, North Carolina, Sociology Press, p. 37-51.

Régnier-Loilier A., Vignoli D., 2011, Intentions de fécondité et obstacles à leur réalisation en France et en Italie, *Population*, vol. 66, n° 2, p. 401-432.

Rindfuss R., 2004, The family in comparative perspective. Chapter eight, in Tsuya N., Bumpass L., (eds.), *Marriage, Work & Family life in comparative perspective : Japan, South Korea and the United States*, Honolulu, university of Hawai'i Press, p. 134-144.

Rindfuss R., Choe M., Brauner-Otto S., 2015, The emergence of two distinct fertility regimes in economically advanced countries, *Population Research and Policy Review*, n° 35, p. 287-304.

Santini A., 1995, *Continuità e discontinuità nel comportamento riproduttivo delle donne italiane nel dopoguerra: tendenze generali della fecondità delle coorti nelle ripartizioni tra il 1952 et il 1991*, Firenze, Dipartimento di Statistica.

Saraceno C., 2003, *Mutamenti della famiglia e politiche sociali in Italia*, Bologna, Il Mulino.

Vignoli D., Salvini S., 2014, Religion and union formation in Italy: Catholic precepts, social pressure, and tradition, *Demographic Research*, vol. 31, n° 35, p. 1079-1106.

## Remerciements

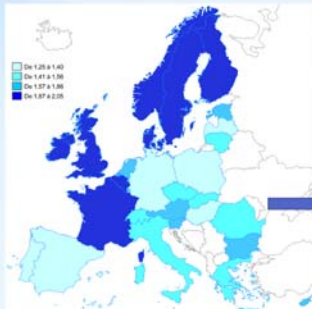
Nous tenons à remercier Giulia Ferrari et Giancarlo Camarda pour leur aide concernant la traduction d'articles ou de travaux de Valeria Solesin écrits en italien ainsi que pour leurs relectures. Merci également à Daniele Vignoli pour sa relecture et à Alessandra Pili (service de la documentation de l'Ined) pour avoir préparé les archives de Valeria dans lesquelles nous avons puisé le matériau utile à la rédaction de cet article. Enfin, nous remercions Andrea Cavallari, consul général d'Italie à Paris de 2012 à fin 2016, dont le soutien à diverses initiatives en hommage à Valeria nous a incités à restituer son travail et à écrire ce texte.



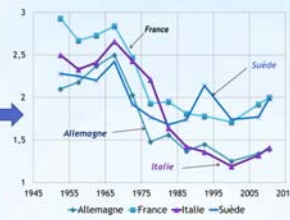
Poster présenté à l'Institut de démographie de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en 2014 puis, en italien, aux « Giornate di studio sulla popolazione » (PopDays), à Palerme, en février 2015.

## Disparités régionales de fécondité en Italie Peut-on parler d' « une » fécondité italienne ?

### 1. L'Italie dans un contexte européen de faible fécondité



**Le phénomène de basse fécondité** suscite un grand intérêt de la part de l'Union Européenne. En effet, l'indicateur conjonctuel de fécondité est très faible dans la plupart des états membres.



La diminution de l'indicateur conjonctuel de fécondité s'explique, en partie, par le phénomène du **report des naissances** : l'âge moyen à la maternité a augmenté dans tous les pays européens.

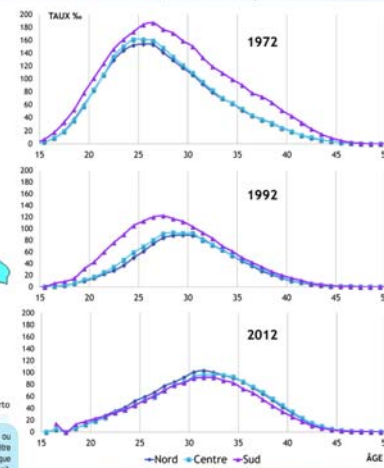
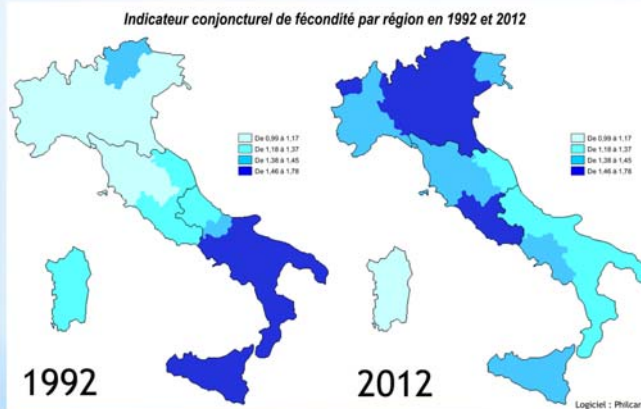


Sources du poster : INED - Base de données des pays développés - et ISTAT

### 2. Evolution de la fécondité en Italie et dans ses régions

Au tour des années 1990, la fécondité italienne s'effondre : l'indicateur conjonctuel atteint 1,2 enfant par femme. L'Italie devient un pays à **lowest-low fertility** (ICF < 1,3).

Le phénomène du **report des naissances** a été plus précoce dans les régions du Nord et du Centre. À l'inverse, au Sud il est plus récent.



Par le passé, le niveau national de fécondité cachait de profondes disparités régionales : les régions du Sud ont longtemps été les plus fécondes. Aujourd'hui, bien que la fécondité soit légèrement plus élevée au Nord du pays, les différences s'estompent.

L'indicateur conjonctuel de fécondité (ICF) ou somme des naissances réelles peut être interprété comme le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une femme si elle commençait, durant toute sa vie féconde, les conditions de fécondité observées cette année-là.

### 3. Va-t-on vers « une » fécondité italienne ?

Aujourd'hui, la fécondité **croît** dans toutes les zones géographiques. Le recul de l'âge à la maternité a eu deux effets opposés sur la fécondité :

- Dans un premier temps, on a assisté à une chute de l'ICF qui s'est vérifiée au Nord, au Centre et puis au Sud du pays ;
- Ensuite, le rattrapage de la fécondité aux âges élevés contribue à la hausse de la fécondité

L'âge moyen à la maternité est supérieur à 30 ans dans toutes les régions. La fécondité survient plus tardivement surtout dans les régions méridionales.



Proportion de naissances après 30 ans



Partout, la plupart de la fécondité se réalise après 30 ans

**On assiste à une convergence des fécondités italiennes vers un niveau faible mais stable**



Valeria SOLESIN – valeria.solesin@ined.fr  
Centre de Recherche de l'Institut de Démographie de l'Université de Paris I – Directeur de thèse : Alexandre AVDEEV  
Institut National d'Études Démographiques – Tuteur : Arnaud REGNIER-LOILLIER  
Caisse Nationale des Allocations Familiales – Tuteur : Benoît CEROUX  
Ecole Doctorale de Géographie de Paris

